

Rapport au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains de la Commission permanente des pétitions chargée d'étudier la pétition déposée par Marcel Despland concernant des modifications d'implantation du stade municipal et de ses annexes.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des pétitions s'est réunie le 10 novembre 2009 à 19h00 à la salle de conférence I de l'Hôtel de ville. Etaient présents Mesdames et Messieurs, Yvan Gindroz, Bexhet Halimi, Jean-Louis Klaus, Corinne Lachat, Carmen Tanner, Jean-Louis Vial et Stéphane Balet désigné rapporteur. Messieurs Johann Gilliéron et Jean-David Chapuis étaient excusés.

La pétition déposée par M. Despland, comportant uniquement sa signature, concerne des propositions en vue de modifier la zone aux alentours du stade municipal. Hormis des modifications sur le stade lui-même, une série de propositions sont faites en vue d'y implanter un centre national de sport, une halle de sport, un bâtiment avec une cantine et des dortoirs et un hôtel restaurant avec une piscine couverte.

La commission a relevé la qualité des plans fournis mais a eu de la peine à faire le lien entre les différents articles de journaux annexés à la pétition. Les idées, certes intéressantes, vont un peu dans toutes les directions. Toutefois, la majorité de la commission a pensé que les idées proposées pouvaient inspirer la Municipalité.

Conclusions

Compte tenu du travail important fourni par M. Despland et des idées originales que la pétition véhicule, la Commission des pétitions vous recommande, à 3 voix pour, 1 contre et 3 abstentions de prendre en compte cette pétition. La Municipalité pourra ainsi s'en inspirer lors d'une réflexion sur l'avenir du stade municipal.

Yverdon-les-Bains, le 23 novembre 2009

Stéphane Balet
Président de la Commission des pétitions

